

Turgeon, Laurier (dir.). *Le Patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 558 p. ISBN 2-7637-8301-5.

Mathieu Perron

Volume 5, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019062ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019062ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Perron, M. (2007). Compte rendu de [Turgeon, Laurier (dir.). *Le Patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 558 p. ISBN 2-7637-8301-5.] *Rabaska*, 5, 196–198.
<https://doi.org/10.7202/019062ar>

amoureux. Au lieu de mourir, il amorce un processus de rajeunissement qui lui redonne un aspect de jeunesse, lui permet de se lancer à la poursuite de ses anciens compagnons et de réaliser plusieurs exploits qui les impressionnent et méritent leur respect. Il obtient finalement que son propre fils, abusé, lui donne sa petite-fille en mariage. Cependant, même s'il a l'apparence d'un jeune chasseur, *Tsheshei* n'a pas de dents et pas de pénis... Il ne peut ni se nourrir, ni se reproduire. Sa compagne découvre le subterfuge. *Tsheshei* finira par l'entraîner de force dans sa déchéance. Dans ce cas-ci, le héros ne se transforme pas en oiseau, mais en crapaud. Il ne s'élève pas vers le ciel. Comme l'ange déchu, il fait une chute définitive dans la nuit froide et souterraine, où séjournent les autres immortels hostiles aux humains.

Conclusion. Naïve, la cosmologie algonquienne du nord-est de l'Amérique du Nord ? L'ouvrage de Rémi Savard ouvre de nouvelles perspectives. Peut-être faudrait-il, comme l'auteur, établir des comparaisons avec ce que proposent le Bouddhisme, le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam ?

GHISLAIN MICHAUD
Québec

TURGEON, LAURIER (dir.). *Le Patrimoine religieux du Québec : entre le culturel et le culturel*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 558 p. ISBN 2-7637-8301-5.

Ce n'est un secret pour personne, la pratique religieuse connaît une diminution marquée depuis quelques décennies et les effectifs de l'Église vieillissent. La « patrimonialisation » des biens d'Église (c'est-à-dire leur conversion en biens culturels) semble aujourd'hui constituer le principal moyen d'assurer leur sauvegarde. Cet ouvrage, qui regroupe les actes d'un colloque international qui s'est tenu à Québec en novembre 2004, livre les réflexions d'une quarantaine d'intervenants issus de plusieurs domaines (membres de communautés religieuses, ethnologues, muséologues, architectes, etc.) sur cette question d'actualité.

Comme le souligne Laurier Turgeon en introduction, la réunion de ces textes laisse paraître les relations complexes entre les divers partis intéressés par la question du patrimoine religieux. Les titres des sections du volume font ressortir les tensions éventuelles entre les multiples dimensions de ce riche héritage : « Entre l'Église et l'État », « Entre l'Église et le musée », « Entre le matériel et l'immatériel », « Entre le tourisme et la pastorale », etc. Chacune de ces sections renferme à la fois des contributions plus

théoriques, souvent signées par des universitaires, ainsi que des articles de praticiens divers (religieux, agents touristiques) regroupés sous le titre « Témoignages et expériences de terrain ».

Je soulignerai seulement quelques-unes des idées les plus intéressantes. En ce qui a trait aux médiations entre l'Église et la société civile majoritairement non pratiquante, il apparaît évident qu'il y aura éventuellement transfert de patrimoine de l'un à l'autre : seuls les modalités et le moment restent à déterminer. Dans cet ordre d'idées, Lucie K. Morisset et Luc Noppen proposent la création d'une fiducie foncière à partir de la vente de bâtiments religieux jugés excédentaires, au profit de la préservation, de la conservation et de la mise en valeur des joyaux du patrimoine religieux québécois. Cette idée fait son chemin parmi les organismes de protection du patrimoine et est notamment prise au sérieux par la Commission de la capitale nationale du Québec. Mais qui décidera des bâtiments excédentaires ou à protéger, alors que ces notions peuvent être considérées différemment selon que l'on se place du point de vue des fonctions culturelles ou culturelles, du point de vue du « patrimoine d'experts » ou du « patrimoine de proximité » ?

Afin de mieux cerner ce qui devrait être prioritairement conservé, Tania Martin cherche à savoir ce que la société québécoise a déjà perdu en matière de patrimoine religieux, en tenant compte du paysage culturel catholique spécifique au Québec, constitué non seulement des églises et des couvents, mais aussi des écoles, orphelinats, hôpitaux, etc. Cette vision élargie du patrimoine religieux – aussi partagée par Marie-Claude Rocher, qui évoque même le concept d'« écosystème du patrimoine » – devrait permettre des interventions (restauration, recyclage ou destruction) plus globales, dynamiques et cohérentes. Une fois que l'on sait ce qui doit être conservé, il faut chercher à savoir comment en assurer la conservation, intégrale ou partielle. Il apparaît que, pour reprendre les mots de Claude Turmel, « l'utilisation du patrimoine demeure la meilleure garantie de sa conservation ». Ainsi, selon Martin, on ne devrait pas hésiter à convertir des bâtiments anciens pour qu'ils puissent répondre aux besoins actuels, comme ils ont jadis répondu aux besoins de ceux qui les ont construits. Mario Dufour ajoute qu'il faut, pour cela, éviter « l'intégrisme de la conservation puritaine » et faire preuve d'inventivité. Les projets de recyclage et de réhabilitation présentés par les étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval répondent à cet appel, présentant des projets qui, s'ils en choqueront certains, ont le mérite d'ébranler notre perception parfois figée de la mise en valeur du patrimoine religieux.

Le colloque a surtout abordé la question du patrimoine matériel, sans pour autant occulter la question du patrimoine immatériel. On y trouve un article de Diane Audy, qui illustre la richesse du sujet par des exemples tirés

de ses expériences d'enquête auprès des communautés religieuses. La question de la transmission de la culture religieuse, entre autres par le biais des musées, fait aussi l'objet de plusieurs communications, en particulier John Porter, Annie Blouin, Catherine Seres et Dominique Ponnau.

La diversité de points de vue exprimés constitue un des intérêts du colloque « Du cultuel au culturel », tout comme la diversité des expériences québécoises et européennes en matière de mise en valeur du patrimoine religieux. Les responsables du patrimoine des communautés religieuses, des diocèses, des villes ou des municipalités régionales de comtés pourront y trouver matière à réflexion. Notons par contre que les divisions de la table des matières auraient pu être plus claires et les plans reproduits, plus lisibles. Les coquilles assez nombreuses et des images inversées (p. 465-466) laissent comprendre que tout avait été mis en œuvre pour que ces textes d'intérêt soient publiés rapidement.

MATHIEU PERRON

Société québécoise d'ethnologie, Saint-Philippe-de-Néri

VIGNEAU, KARINE et LISE GAUVIN. *Répertoire analytique des contes madelinots recueillis par le père Anselme Chiasson*. Montréal, Collection « Nouveaux cahiers de recherche » 1, CRILCQ – Université de Montréal, [2005], 141 p. ISBN 2-923356-01-2.

Comme l'explique convenablement le titre, ce répertoire est en fait la description du corpus de contes rassemblé par le père Chiasson entre 1960 et 1964, grâce à l'obtention d'une mission de terrain du Musée national de l'Homme, à Ottawa, pour mener une enquête auprès des résidents des Îles-de-la-Madeleine. Avec l'appui d'un Madelinot, Avila LeBlanc, « fin connaisseur du folklore et des ressources locales », le père Chiasson a réuni une documentation abondante comprenant 540 documents sonores, parmi lesquels on retrouve des chansons, des légendes et les quatre-vingts contes qui font l'objet de cet ouvrage. Réalisé au cours de l'été 2004 par Karine Vigneau, une Madelinienne qui s'intéresse au conte depuis des années, sous la direction de Lise Gauvin, ce catalogue propose « une description analytique et un résumé de chacun des 80 contes recueillis par le père Chiasson, ainsi qu'une brève présentation des conteurs qui furent ses informateurs ». Dans leur « Présentation », les compilatrices justifient la nécessité de cet outil en déclarant qu'il donnera « accès aux chercheurs et au public en général à une description aussi complète que possible de l'ensemble du corpus de contes